

EURORENCONTRES

Groupement Européen des Pensionnés des Caisses d'Épargne et Entités Financières



N° 23 - Octobre 2018 * Éditions en allemand, espagnol, français, anglais, italien et portugais * Distribution gratuite

EDITORIAL

25 Eurorencontres d'Amitié!

ACTUALITÉ

LE NUMÉRIQUE : exclusion des personnes âgées ?

Fernando Martins (Vice-Président d'AGE): «**LE DROIT À L'AUTODÉTERMINATION DES PERSONNES ÂGÉES - Autonomie et Indépendance**»

Manifeste de AGE Plateforme Europe pour les élections Européennes 2019

Eurorencontre 2019 Vienne - Autriche

Séville (Espagne) — 2018

XXIV^{ème} Eurorencontre à Séville

Conclusions à propôs du sujet:
«**LE DROIT À L'AUTODÉTERMINATION DES PERSONNES ÂGÉES - Autonomie et Indépendance**»



EURORENCONTRE 2019 Du 28 avril au 05 Mai Vienne - AUTRICHE





Siège Social et Administratif:

Calle Antonio de Cabezón, 29
28034 MADRID (Espagne)

PRÉSIDENT HONORAIRE

JEAN CLAUDE CHRÉTIEN

CONSEILLE D'ADMINISTRATION

Président

CÂNDIDO TRABUCO VINTÉM

Vice-présidents

MICHEL PAGEAULT

FRANCISCO RAMÍREZ MUNUERA
(Trésorier)

Secrétaire

ANTONIO GONZÁLEZ DÍEZ

Secrétaire adjoint

JEAN WOJTIUK

Scrétaire adjointe à la présidence

MARIA CREMILDA CABRITO

COMITÉ EXÉCUTIF

(Président)

CÂNDIDO TRABUCO VINTÉM

(1^o Vice-président)

MICHEL PAGEAULT

(2^o Vice-président)

FRANCISCO RAMIREZ MUNUERA

DÉLÉGUÉS À L'ASSEMBLÉE

Pour le Portugal:

ANTÓNIO MENDES DE ALMEIDA

CARLOS GARRIDO

JOSÉ RIBEIRO GONÇALVES

ORLANDO SANTOS

(à désigner)

Pour la France:

Caisse d'Épargne

JEAN YVES MARTIN

JACQUES HUBERT

(à désigner)

(à désigner)

Banques Populaires

BERNARD NICOLAS

Pour l'Espagne:

DOMINGO PEREZ AUYANET

JOSÉ ALMELA ALCÁZAR

JOSÉ MANUEL GARCÍA VILLA

ARTURO PÉREZ VELASCO

Pour l'Italie:

EGIDIO RAMONDETTI

Pour l'Allemagne:

CHRISTA SAIA

MEMBRES D'HONNEUR

AGRUPACIÓN EUROPEA

DE CAJAS DE AHORROS

CONFEDERACIÓN ESPAÑOLA

DE CAJAS DE AHORROS

CAJA MEDITERRÁNEO

CAJA DE AHORROS DE ZARAGOZA

ARAGÓN Y RIOJA (IBERCAJA)

CAIXA GERAL DE DEPÓSITOS

RÉSUMÉ

⇒	Editorial - 25 Eurorencontres d'Amitié!	3
⇒	LE NUMERIQUE : exclusion des personnes âgées ?	4
⇒	Fernando Martins (Vice-Président d'AGE): «LE DROIT À L'AUTODÉTERMINATION DES PERSONNES ÂGÉES - Autonomie et	5 - 6
⇒	XXIV Eurorencontre - Séville	7
⇒	Conclusions du GET - Séville: «LE DROIT À L'AUTODÉTERMINATION DES PERSONNES ÂGÉES - Autonomie et Indépendance»	9 - 11
⇒	Manifeste de AGE Plateforme Europe pour les élections Européennes 2019	12 - 14
⇒	Eurorencontre 2019 à Vienne d'Autriche	15
⇒	Moments à retenir - Séville	16

Plus de renseignements sur le Groupement:

Président (Portugal): ctvintem@netcabo.pt

1^o Vice-président (France): michel.pageault@orange.fr

2^o Vice-président (Espagne): framirezmunuera@gmail.com

Sécrétariat



info@euroencuentros.org

www.euroencuentros.org

DIRECTEURS

Cândido Trabuco Vintém

Alicia González Amorós

CONCEPTION ET MAQUETTE

Cândido Trabuco Vintém

Alicia González Amorós

RÉDACTEURS

Cândido Trabuco Vintém

Jean Claude Chrétien

Fernando Martins (Aprè!)

Christa Saia

IMPRESSION

TRACER-CAD (Impresión Digital)

C/Médico Manero Mollá 13 Bajo

03001 Alicante

(España)

Tel: +34 965216360





25 EURORENCONTRES D'AMITIÉ !

Le Groupement Européen est né de la volonté d'un groupe de retraités de plusieurs pays animés par l'esprit d'une Europe unie et juste. Ce rêve a commencé à prendre forme à partir des années 80 du siècle dernier.

Les objectifs essentiels, qui unissaient ces volontés, ont été définis comme suit :

- ♦ **La valeur que nous devons accorder au temps libre ;**
- ♦ **La transcendance de la maturité humaine à tout âge ;**
- ♦ **L'action sociale susceptible d'être développée par les Retraités des Caisses d'Épargne.**

Il y a des noms que nous devons toujours avoir présents à l'esprit car nous pouvons considérer que c'est grâce à eux que nous pouvons nous réunir chaque année pour célébrer cette amitié et réfléchir aux problèmes qui ont conduit à la création du Groupement Européen ainsi qu'à ce que nous voulons pour l'avenir de notre Vieux Continent. Voici les noms de tous ceux qui ont appartenu au « Groupe des Pionniers» :

D. Francisco M. Bernabéu Penalva, président de la Fédération espagnole des Retraités ;

M. Roger Miraglio, Premier Vice-président de la Fédération Nationale de Retraités Caisse d'Épargne (France) ;

Dr. Manuel Fernandes Pereira da Cruz, Président de l'Association Nationale des Retraités de Caixa Geral de Depósitos du Portugal ;

Sig. Atilio Sala, Président de Pensionati CRIPILO, de l'Italie ;

Cristian Andreu, Responsable des Relations pour l'Espagne du Comité du Groupement Européen des Caisses d'Épargne ;

M. Albert Backendorf, Président de l'Association de Retraités de la Caisse d'Épargne de l'État de Luxembourg ;

M. Steen EK, Président de l'Association des retraités des Caisses d'Épargne de la Suède.

Heureusement, beaucoup d'entre eux sont toujours actifs et préoccupés par notre association ! Je leur adresse mes chaleureuses salutations et les en remercie.

D'autres noms du passé peuvent et doivent être ajoutés à ceux-ci et, **au risque d'être injuste pour certains (par omission involontaire, pour laquelle je demande humblement pardon)**, je voudrais mentionner des collègues tels que José Lidón Meseger, Franco Salza, José Roberto López, Jean Vauriot, le professeur Diego Carrasco, Antonio Ortiz, Artur Vieira Filipe, Jean Claude Chrétien, etc. etc. etc. Ces derniers et beaucoup d'autres ont apporté beaucoup de bonnes choses grâce à leurs connaissances, leur disponibilité et leur amour afin que nous puissions, l'année prochaine (2019), célébrer la XXVème Eurorencontre à Vienne (Autriche).

Par respect pour eux et pour leur travail, notre devoir est de mener à bien ce projet.

Après avoir réfléchi sur les 24 dernières Eurorencontres, nous pouvons affirmer qu'il y a un dénominateur commun dans toutes les personnes qui y ont participé (et elles sont déjà nombreuses...) et qui se traduit par un seul mot : **AMITIÉ**.

À une époque où l'Amitié entre les peuples est de plus en plus menacée, une époque caractérisée par l'expression du « nous avant les autres ! » et par l'aversion pour ce qui est différent, nous sommes fiers d'être un exemple de fraternité et de coexistence pacifique. Voilà ce que nous allons célébrer à Vienne.

Nous vous y attendons !

Cândido Vintém (Portugal)
Président du Groupement Européen



LE NUMÉRIQUE : exclusion des personnes âgées ?

Avec le développement rapide du numérique nous assistons à une profonde mutation de notre société. Cette transformation de nos habitudes de vie comporte un réel danger, en particulier pour les personnes âgées, à faibles ressources et isolées, il s'agit de cette menace moderne : l'exclusion numérique.

Il est important d'agir en toute occasion pour que les personnes âgées ne restent plus sur le bord du chemin digital. Cette exclusion numérique bouleverse nos habitudes et place certains d'entre nous en marge de la société, isolés dans un monde hyper connecté. Paradoxalement la dématérialisation qui est une plus-value pour la société, élargit chaque jour le nombre des personnes abandonnées par cette évolution.

Vouloir l'inclusion numérique des personnes âgées et des retraités c'est vouloir leur implication dans le monde d'aujourd'hui et de demain. L'accès à la culture et à l'usage du numérique diminue souvent chez les personnes âgées, par rapport aux jeunes générations.

Certaines personnes âgées ne se sont pas approprié l'évolution des nouvelles technologies. Au cours de leur vie professionnelle, certains retraités ont peu ou insuffisamment utilisé ces méthodes nouvelles ; ils éprouvent aujourd'hui un sentiment d'incompétence, provoquant parfois anxiété et angoisse.

Mais en matière de numérique, ne faudrait-il pas nuancer quelque peu cette affirmation, et éviter de donner libre cours à une approche réductrice ? En effet dans le domaine digital on peut être jeune et avoir un usage modéré et prudent des services offerts par le numérique et être âgé et utilisateur habituel des réseaux sociaux. L'âge est peut-être un marqueur déterminant, mais il ne peut à lui seul ex-

pliquer l'utilisation ou non du numérique.

Jacques TOUBON Ancien ministre et défenseur des droits en France, affirmait lors d'un colloque sur cette évolution digitale : *si l'on ne veut pas abandonner un nombre très conséquent de gens complètement démunis face au numérique, son usage pour tous doit devenir une cause nationale.* Les études de nombreux organismes sociaux et le sondage de Cap22 convergent tous sur cette terrible conclusion : si rien n'est fait auprès des pouvoirs publics, 20 à 25% de la population française, dont certaines personnes âgées, se sentiront abandonnés dans le contexte de la numérisation.

De nos jours, nous assistons à une dématérialisation accélérée des démarches administratives : les services des impôts, les administrations, les compagnies d'assurance, les banques, entre autres, participent à ce profond changement.

Les personnes âgées, soit près d'un quart de la population française, éprouvent des difficultés à s'adapter à cette dématérialisation rapide. La responsabilité en incombe à certaines administrations et institutions publiques ou privées, qui n'ont pas su prendre les dispositions nécessaires pour que les personnes les plus vulnérables ou les moins connectés soient capables d'effectuer sans difficulté des démarches en ligne. La numérisation ne peut être mise en cause ; car ce n'est pas une question d'usage mais de formalités mal adaptées à cette la population sensible.

En France, il est urgent que les pouvoirs publics mettent en place une politique d'accompagnement du numérique. Nom-

breux sont ceux, en particulier les personnes âgées, qui commencent à se sentir concernées. Elles sont équipées ou prêtes à s'équiper pour adhérer au numérique. Il faut leur apporter une aide spécifique, car en matière de formation numérique, il ne faut pas se substituer, il faut accompagner, il faut permettre d'apprendre.

NON le numérique n'est pas synonyme d'exclusion des per-



sonnes âgées. Pour des millions de personnes âgées dont certaines vont atteindre « le grand âge » les nouvelles technologies sont et seront des instruments formidables d'autonomie et de maintien de leurs relations sociales. Pour les personnes âgées, deux objectifs essentiels : préserver la vie sociale et faciliter l'utilisation du numérique.

Certes les liens digitaux ne remplaceront jamais les face à face, mais soyons convaincus que le monde réel et le monde virtuel ne s'opposent pas. **Le bouleversement digital que nous vivons doit profiter à tous, y compris à une génération encore éloignée du numérique.**

Jean Claude CHRÉTIEN,
Président Honoraire



LE DROIT À L'AUTODÉTERMINATION DES PERSONNES ÂGÉES

Autonomie et Indépendance

Le concept d'**autodétermination** est très large et il s'applique aux villages, aux régions, aux pays, ect., qui préconisent la souveraineté indépendante et le droit à s'autogouverner sans tutelle.

« L'Autodétermination des personnes âgées » est le principe qui assure aux personnes âgées le droit à s'autogouverner, à prendre leurs propres décisions sans pression ou sans influences externes ou familiales, en définissant leurs propres valeurs, préférences, comportements et attitudes.

L'autonomie et l'indépendance sont interconnectées, même si personne au monde n'est absolument indépendant, mais on peut être autonome en ce qui concerne les décisions et les actes.

- ◆ La capacité mentale, intellectuelle et physique sont interconnectées.
- ◆ L'autonomie des personnes âgées est leur « choix ».
- ◆ L'indépendance des personnes âgées est leur « prise » de décisions.

Le concept principal, « **Autonomie** », comprend un ensemble de capacités et de droits :

- ◆ Capacité de pouvoir choisir
- ◆ Capacité pour prendre des décisions
- ◆ Défense consciente de leurs valeurs
- ◆ Droit aux préférences personnelles
- ◆ Bénéfice total de leur capacité juridique
- ◆ Contrôle des décisions sur sa propre vie

- ◆ Le 16/12/1991, l'Assemblée Générale des Nations Unies a approuvé la décision (décision 46/91) citant un ensemble de Principes des Nations Unies pour les personnes âgées relatives à : « Indépendance », « Participation », « Assistance », « Autoréalisation » et « Dignité ». Il est important de se concentrer sur « l'Indépendance ».

En voici la transcription :

INDÉPENDANCE

- ◆ Avoir accès aux vivres, à l'eau, au logement, aux vêtements, aux soins de santé, au soutien des familles et de la communauté.
- ◆ Avoir la possibilité de travailler ou d'avoir accès à d'autres sources de revenus.
- ◆ Pouvoir déterminer le moment de quitter le marché du travail.
- ◆ Avoir accès à l'éducation permanente et aux programmes de qualification et de requalification professionnelle.
- ◆ Pouvoir vivre dans des environnements sûrs qui puissent s'adapter à leurs préférences personnelles et à la modification de leurs capacités.
- ◆ Pouvoir vivre au foyer aussi longtemps que possible.

Être indépendant signifie avoir la capacité de vivre au quotidien, de pouvoir participer à la vie sociale conformément à sa volonté et à ses préférences. Si

la personne veut jouer aux cartes au parc... qu'elle le fasse !

Être indépendant n'est pas synonyme d'habiter seul ou de faire les tâches ménagères quotidiennes mais il s'agit plutôt d'avoir le contrôle sur les décisions conduisant à son exécution.

La condition principale pour être indépendant est la capacité financière, qui se traduit par une politique d'attribution des pensions réelle et juste, permettant aux personnes âgées de ne pas dépendre des aides financières de la famille (enfants, belles-filles, gendres) ou des voisins. Être indépendant c'est avoir la liberté de choisir l'heure de se





LE DROIT À L'AUTODÉTERMINATION DES PERSONNES ÂGÉES

Autonomie et Indépendance - suite

lever, de sa nourriture, de ses achats, des personnes avec lesquelles on passe sa journée ou, au contraire, si on décide plutôt de se reposer.

Le droit à « l'autodétermination et à l'indépendance » des personnes âgées est fréquemment menacé par les pressions sociales, familiales et politiques. L'attitude constante d'« âgisme », préjugé discriminatoire à l'égard de l'âge, contribue de manière décisive à l'échec de ce droit. Les sévices envers les personnes âgées nuisent, voire annulent, ce droit approuvé par les Nations Unies.

L'utilisation excessive et inappropriée de « l'autonomie et l'indépendance » peut entraîner les personnes âgées dans une sensation de solitude et d'isolement, en plus des dépressions qui en résultent, dangereuses pour la personne âgée et qui les mènent à réaliser des actes néfastes de désespoir.

Une menace récente pour « l'autonomie et l'indépendance » des personnes âgées consiste en un développement accéléré des nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC) qui, bien qu'elles soient conçues pour aider les personnes âgées, ont conditionné leur vie privée, leur indépendance et les a forcées à changer leur vie dans certains cas, en frustrant leurs ambitions et leur volonté.

De la même manière, nous devrions nous interroger sur les limites de « l'autonomie et de l'indépendance ».

Notre réflexion devrait également porter sur la responsabilité de l'État :

◆ Quelles sont les conditions nécessaires pour que les personnes âgées puissent profiter

de l'autonomie et de l'indépendance ?

◆ Comment les États devraient-ils soutenir l'autonomie et l'indépendance des personnes âgées ?

cette « lutte » contre le préjugé selon lequel l'âge conditionne les valeurs suprêmes d'« autonomie et l'indépendance ». Nous ne devons pas oublier la Charte des droits fondamentaux de l'UE.



◆ Quelles sont les mesures préventives ?

◆ Quelles sont les mesures financières qui renforcent l'indépendance ?

Pour profiter d'une qualité de vie indépendante, un vieillissement en bonne santé s'impose dans un processus d'optimisation des opportunités de santé physique et mentale pour permettre aux personnes âgées de participer activement à la société sans discrimination.

Le mythe du « vieillissement » :

Le vieillissement ne crée pas à lui seul la dépendance.

◆ L'âge avancé ne fait pas diminuer l'autonomie.

◆ Le pont vers la retraite n'annule pas l'autonomie et l'indépendance.

◆ Le vieillissement actif renforce l'indépendance.

◆ En tant que « personnes âgées », nous sommes impliquées dans

Article 25

Droits des personnes âgées
L'Union reconnaît et respecte le droit des personnes âgées à mener une vie digne et indépendante et à participer à la vie sociale et culturelle.

Nous sommes tous autonomes et indépendants.

Fernando MARTINS *

APRe!

* Fernando Martins est Vice-Président de l'Associação Pensionistas e Reformados (APRe!) portugaise et Vice-Présidente de Plateforme AGE. Il a été le conférencier invité dans le XXIV^{ème} Eurorencontre.



EURORENCONTRE 2018 À SÉVILLE

À l'occasion de la vingt-quatrième édition, le Groupement Européen des retraités des Caisses d'Épargne et Entités Financières a invité tous les participants à l'Assemblée Plénière annuelle.

200 participants du Portugal, de l'Espagne, de la France, de l'Italie et de l'Allemagne ont passé une semaine riche d'événements à Séville, la capitale de l'Andalousie, sur le fleuve Guadalquivir.

Le sujet de la réunion de travail de cette année était :

« Le droit à l'autodétermination des personnes âgées – autonomie et indépendance »

Les représentants de chaque pays ont présenté leurs communications sur ce sujet. L'évolution démographique changera radicalement la vie des personnes âgées à l'avenir. Pour réagir à ce changement, la politique et la société doivent développer une culture du vieillissement actif et en bonne santé : par le biais des soins médicaux, de la mise en place d'un réseau de services et d'assistance à domicile et de la création d'un environnement approprié pour les personnes âgées. Ces personnes doivent avoir accès aux réseaux sociaux et aux systèmes de communication modernes. Il est important de promouvoir la solidarité entre les générations, de reconnaître des activités de bénévolat et de lutter contre la pauvreté de la vieillesse. Le Président du Groupement Candido Vintem présentera les conclusions de toutes les délégations à la plateforme AGE à Bruxelles.

AGE est un réseau européen pour les personnes de plus de 50 ans, qui a pour but de répondre aux intérêts des personnes âgées dans 28 pays de l'UE et de les soutenir. Le Vice-président portugais de la plateforme AGE, M. Fernando Martins, a énormément contribué aux réflexions en présentant un discours sur le sujet :

« Inégalités et abus dans la vieillesse - Il est temps d'agir ! »

Outre les débats et les assemblées, un programme varié caractérise chaque Eurorencontre. Les employés de Viajes Transvia et Candido Vintem réussissent à nous impressionner à chaque occasion avec des événements et des offres culturelles.

La première excursion nous a conduit au centre historique de Séville. Nous nous sommes promenés dans le quartier pittoresque de Santa Cruz, qui à l'époque arabe était le quartier juif, avec des rues et des places ornées de fleurs, ainsi que dans plusieurs patios jusqu'au parc María Luisa, avec de grands espaces verts.

La Plaza de España et le Palacio Central, deux des bâtiments de l'exposition ibéro-américaine qui s'y est tenue en 1929/30, ont été conservés.

La Torre del Oro hexagonale, un bastion

mauresque orné à l'origine de carreaux d'or sur la rive du Guadalquivir, sert aujourd'hui de musée maritime. Nous sommes montés à bord d'un bateau pour une croisière fluviale d'une heure afin d'admirer les monuments et le parc de l'exposition de 1992, situés sur l'île du Guadalquivir La Cartuja. L'exposition universelle a contribué à améliorer significativement les infrastructures de Séville, par exemple, l'agrandissement de l'aéroport et de la gare ferroviaire et la construction de deux ponts spectaculaires. L'ancienne enceinte de l'EXPO est utilisée en tant que parc d'attractions de haute technologie. Nous avons terminé la journée en dînant à la lueur des chandelles tandis que nous regardions un spectacle de flamenco appelé « tablao Flamenco » dans le Palacio Andaluz.

Nous avons admiré beaucoup d'œuvres du patrimoine artistique de chaque époque dans la cathédrale de Séville et l'Alcazar. La cathédrale a été construite entre 1402 et 1506 à l'endroit où se trouvait la mosquée principale. La plus grande et la plus riche cathédrale gothique du monde est imbattable dans son effet spatial et sa richesse de trésors artistiques, tels que des peintures de Murillo et de Velázquez, d'importants vitraux, des sculptures en bois gothique et des tombeaux de personnalités célèbres comme celui de Christophe Colomb. Sur le côté nord de la cathédrale se trouve la Giralda, le minaret de l'ancienne mosquée arabe, qui est aujourd'hui la tour de la cathédrale. Depuis la galerie, à environ 70 mètres de hauteur, on peut admirer une large vue sur la ville et ses environs, ce que certains participants amateurs de sport ont constaté.

Construit il y a plus de cent ans, l'Alcazar, qui à l'origine abritait les rois musulmans, et puis les chrétiens, est l'un des bâtiments les plus remarquables au monde.

Les piliers en marbre et les joyeux ornements font du fascinant Patio de las Doncellas le point culminant du palais. El Salón de los Embajadores est rempli de frises décorées et de figures arabes. Les jardins créés par Charles V sont séparés par une grotte où se trouvent les thermes souterrains.

À travers un paysage vallonné, nous arrivons à la petite ville médiévale de Carmona, où les remparts romains et la puissance de sa porte règnent et donnent accès à la ville. Nous marchons dans ses

rues pittoresques jusqu'à la Plaza Mayor et l'ancien Alcázar, qui aujourd'hui est un paradord de charme.

Les ruines d'Itálica témoignent d'une ville romaine créée vers l'an 205 avant Jésus-Christ, lieu de naissance des empereurs Trajan et Hadrien.

L'amphithéâtre et les traces de maisons et de puits ornés de mosaïques précieux se trouvent parmi les vestiges archéologiques présentant un intérêt particulier.

Lors de notre dernière excursion, nous avons encore une fois profité du charme andalou à la faveur d'une visite guidée dans la propriété et les dépôts de la cave « Tío Pepe » à Jerez. Nous avons appris beaucoup de choses en matière d'histoire, de production et de stockage du sherry et du brandy. Nous avons aussi connu sherry la souris. Puis, les chevaux andalous, faisant preuve d'une bravoure et d'un charme remarquables, ont dansé au son d'une musique sélective. Le menu à trois plats, accompagné bien sûr du vin et du sherry, était la fin que méritait ce voyage.

Le groupe allemand remercie tous les organisateurs de ce voyage, ainsi que les charmants interprètes qui ont accompli des tâches qui n'étaient pas toujours évidentes.

Au cours de ces dernières années, nous



avons rencontré beaucoup d'amis. Espérons que l'année prochaine nous profiterons tous d'une bonne santé. Nous attendons avec impatience la célébration de l'anniversaire du groupement à Vienne.

Christa Saia
Déléguée Allemande à l'Assemblée



Viajes *Transvia*

Viajes en Grupo

Nuestra gran experiencia en el sector turístico, nos permite organizar, desde cualquier punto de España, una amplia programación de viajes con itinerarios de gran interés, acompañados por uno de nuestros guías. Seleccionamos cuidadosamente los hoteles y servicios para que ustedes disfruten de un viaje cómodo y feliz.

Disponemos de una flota de autocares dotada del máximo confort y seguridad. Sus últimos avances en tecnología hará que su viaje sea cómodo, agradable y seguro.



INFORMACION Y RESERVAS

VIAJES TRANSVIA C/ San Fernando, 5 03001 Alicante · Telf. 96 514 39 50 · euroencuentro@viajestransvia.com

XXIV EUORENCONTRE – SÉVILLE (ESPAGNE) 2018 - CONCLUSIONS À PROPOS: “LE DROIT À L'AUTODÉTERMINATION DES PERSONNES ÂGÉES – AUTONOMIE ET INDÉPENDANCE”

“Pour développer un vieillissement positif, la société doit offrir les plus grandes opportunités pour que les personnes âgées demeurent indépendantes et autonomes, qu'elles profitent d'un bon état de santé et d'une qualité de vie acceptable”

Domingo Auyanet – conférence espagnole

La qualité de vie pendant la vieillesse intègre la mobilité, une vie indépendante en toute sécurité, des liens sociaux et une assistance de qualité.

Christa Saia – conférence allemande

INTRODUCTION

L'augmentation de l'espérance de vie entraîne un vieillissement démographique. Le débat sur ces questions est essentiel.

Le vieillissement de la société peut être considéré, d'une part, comme un progrès, et d'autre part, comme un grand défi, car il entraîne une plus grande exigence sociale et économique. Sans aucun doute, le vrai défi est de maintenir une qualité de vie des citoyens par une culture du vieillissement actif et en bon état de santé.

Il faut préciser certaines idées concernant des définitions généralement acceptées, avant d'aborder la question de l'autodétermination des personnes âgées :

AUTONOMIE – Il s'agit de la capacité de choisir et de prendre des décisions par soi-même, avec du soutien si nécessaire, conformément à la volonté de chacun ;

INDÉPENDANCE – Il s'agit de la capacité de réaliser des activités de la vie quotidienne et de participer à la vie sociale.

Le droit à l'autodétermination (p.ex. **choisir son propre avenir**) doit s'exercer dès que possible. L'augmentation de l'espérance de vie moyenne entraîne un plus grand risque d'apparition de maladies invalidantes et, par conséquent, la réduction de l'autonomie et de l'indépendance.

Les maladies neurodégénératives, cardiovasculaires ou autres maladies similaires pourraient conditionner facilement les personnes âgées en déterminant leur forme de vie, leur personnalité et la forme de leur cohabitation avec d'autres personnes ou avec eux-mêmes.

Dans la pratique, la famille ou la société limitent le droit à l'autodétermination des personnes les plus âgées.

Cependant, il y a des facteurs déterminants concernant le droit à l'autodétermination qui ne sont ni acceptables ni compréhensibles. En voici quelques exemples :

- ◆ Le préjugé social ressenti au sein de la propre famille ;
- ◆ Le préjugé transmis par la presse et par la société civile ;
- ◆ La participation des personnes âgées dans la société est limitée en raison de leur âge !
- ◆ La difficulté de mobilité dans les villes pour les personnes âgées ;
- ◆ La perte d'autonomie financière, malgré la perception d'une pension « acceptable ».

Le préjugé social ressenti au sein de sa propre famille :

Lorsqu'une personne atteint le

troisième âge, la famille ignore souvent ses simples décisions : telles que le choix des repas, la date et le lieu des vacances, la distribution des pièces de la maison ou même les vêtements qu'il convient ou non de porter.

Le préjugé transmis par la presse et par la société civile

L'image que la société civile projette des personnes âgées comporte, trop souvent, des aspects négatifs : le coût des pensions, les frais de santé trop élevés, la faible contribution au développement social... Dans leurs études, les institutions de l'économie mondiale (FMI ou BCE, par exemple) considèrent toujours le coût des pensions comme un obstacle à la croissance économique.

La participation des personnes âgées dans la société est limitée en raison même de leur âge !

Comme nous savons, la plupart des entreprises européennes ont profité de la « crise » pour « rajeunir » leur personnel. Cela s'est traduit par le remplacement d'employés expérimentés (touchant des salaires plus élevés) par des travailleurs débutant sur le marché du travail (avec des salaires plus bas). L'expérience, les connaissances



XXIV EUORENCONTRE – SÉVILLE (ESPAGNE) 2018 - CONCLUSIONS À PROPOS: “LE DROIT À L'AUTODÉTERMINATION DES PERSONNES ÂGÉES – AUTONOMIE ET INDÉPENDANCE” - SUITE

ou les « valeurs de l'entreprise » ont disparu puisque la mutation a été très rapide, souvent à l'aide d'une main-d'œuvre temporaire. Les personnes âgées, qui ont de l'expérience, n'ont pas eu l'occasion de transmettre ces valeurs aux plus jeunes dans les entreprises.

La difficulté de mobilité dans les villes pour les personnes âgées

Si nous observons notre environnement, il est facile de constater que les villes ne sont pas conçues pour les personnes âgées :

- ◆ Les trottoirs sont négligés et envahis de divers véhicules
- ◆ Les transports en commun ont de moins en moins de sièges réservés aux personnes à mobilité réduite et aux personnes âgées. L'accès à ces sièges est trop souvent situé en hauteur, pour les personnes souffrant des problèmes de mobilité.

- ◆ Les établissements publics (les services de santé, l'administration fiscale, les banques...) n'ont presque jamais un accès approprié pour les personnes âgées ou pour les personnes à mobilité réduite ;

- ◆ L'utilisation croissante des moyens informatiques entraîne, pour la génération la plus âgée : « les exclus naturels de l'informatique, » une perte d'accès aux services fondamentaux. Puisque ces services ne sont plus accessibles là où ils se trouvaient traditionnellement (les banques, l'administration fiscale...), les personnes âgées doivent utiliser des moyens qu'ils ne maîtrisent pas et qui les obligent à exposer leurs informations confidentielles à des tiers.

La perte d'autonomie financière, malgré la perception d'une perception « acceptable » !

En ce qui concerne l'aspect économique, le problème le plus important est la gestion de l'argent et des « économies », fruits d'une vie de travail.



Comme disait un citoyen tanzanien : « la famille prend souvent des décisions sur le patrimoine sans consultation préalable du vrai propriétaire. »

Il existe de nombreux cas d'abus de faiblesse sur des personnes âgées qui perdent leurs biens du jour au lendemain sous prétexte de garantir leur assistance, puisque la famille en a fait usage à son profit, sans consulter les intéressés. La famille a simplement « décidé » que la personne âgée n'utiliserait plus son patrimoine, et cela jusqu'à la fin de ses jours...

Le besoin imprévu de faire appel à des maisons de retraite ou à un professionnel pour accompagner les personnes âgées dans leur quotidien entraîne des coûts élevés. Cela est un facteur de limitation de l'autonomie financière et de l'indépendance que la personne âgée croyait maîtriser. Dans notre société occidentale, la famille place trop souvent les personnes âgées dans une maison de retraite sans tenir compte de leur souhait.

Comme nous savons, les nouvelles générations ont de plus en plus des difficultés à concilier le travail, la famille et le soutien des personnes âgées. Par conséquent, les personnes âgées auront, à l'avenir, moins de chances de compter sur l'aide familiale. Donc,

elles devront plus souvent faire appel à des soutiens externes.

Cependant, il existe dans toute l'Europe de bons exemples de « pratiques destinées aux personnes âgées » qui peuvent construire le chemin vers « l'Europe de toutes les générations » que nous souhaitons. La génération des « aînés » consacre une bonne partie de son temps libre à réaliser des activités de bénévolat social. D'autre part, les Universités du Temps Libre jouent un rôle essentiel dans la formation continue, ce qui a des conséquences positives dans les domaines de la culture, sur la mobilité et l'autonomie. Ainsi, l'estime de soi des personnes âgées augmente et on les aide à garder et à développer un cadre social essentiel pour leur bien-être. Il y a aussi certaines universités publiques qui développent depuis un certain temps ce rôle essentiel. C'est le cas de l'Université de Las Palmas de Gran Canaria, qui a créé le programme « *Peritia et Doctrina* » adressé aux citoyens âgés de plus de 50 ans.

Environ 200 retraités de banques de sept pays européens (représentés par le **Groupe européen de Retraités et des Caisses d'Épargne et Entités Financières**) se sont réunis à Séville (Espagne), du 19 au 26 mai

XXIV EUORENCONTRE – SÉVILLE (ESPAGNE) 2018 - CONCLUSIONS À PROPOS: “LE DROIT À L'AUTODÉTERMINATION DES PERSONNES ÂGÉES – AUTONOMIE ET INDÉPENDANCE”

2018, pour réfléchir sur ces sujets et sur les conséquences à l'avenir de « notre maison commun ».

CONCLUSIONS

♦ **La société doit soutenir une culture du « vieillissement actif » et mettre en œuvre des mesures pour favoriser une bonne santé**, travailler pour l'amélioration des pensions, le travail, l'éducation, la justice, le logement, les transports et la mobilité.

♦ **Il faut développer une attitude positive** au moyen d'activités qui stimulent, impliquent, motivent et divertissent, tout en permettant aux personnes âgées de vivre cette étape dans les meilleures conditions.

♦ **Il est nécessaire d'approcher les médias pour qu'ils projettent une image positive** du « *vieillissement actif et en bonne santé* » et que la presse en assure la promotion, par le biais de débats politiques, de forums publics et en créant un climat plus favorable ;

♦ **Nous devons penser davantage à la formation plutôt qu'à l'absence de compétences** et ne pas oublier que les personnes âgées participent et contribuent activement à la société ;

♦ **Il est important que les personnes âgées bénéficient d'un environnement social adapté qui renforce leur bien-être** en adéquation avec leurs besoins.

♦ **L'évolution de la technologie doit être au service de la génération « des seniors »** via la généralisation de l'accès aux « objets connectés », à la domotique, à la robotique, à l'intelligence artificielle et aux systèmes de communication actuels et futurs.

♦ **Il est impératif de développer les programmes de télémédecine et de téléassistance**. Il est important de dépister dès que possible la perte d'autonomie et d'établir des mesures nécessaires pour que les personnes âgées conservent la plus grande indépendance possible.

♦ **Il faut promouvoir le vieillissement actif**, notamment en diminuant le coût de la santé et en améliorant l'interaction sociale et la santé physique, mentale et psychologique ;

♦ **Il faut favoriser l'implication des personnes âgées dans leur propre vie sociale** par le biais d'activités encourageant leur envie de vivre, pour continuer à être utiles et à se sentir intégrées au sein de la société.

♦ **Il est nécessaire d'adapter les lois pour qu'elles protègent les personnes âgées avant qu'elles ne deviennent dépendantes, en promouvant leur autodétermination** et en généralisant dans toute l'Union européenne la possibilité de définir à temps le « *mandat de protection future* » comme en France.

♦ **Il est nécessaire d'adapter les lois pour qu'elles protègent les personnes âgées avant qu'elles ne deviennent dépendantes, en promouvant leur autodétermination**, en généralisant dans toute l'Union européenne la possibilité de définir à temps un témoin sanitaire ayant une valeur juridique.

♦ **Il est important de développer un réseau de service d'assistance à domicile**, afin que la personne âgée puisse rester chez elle, en créant des conditions de dignité et de confort, complétées d'une aide à la vie sociale, d'activités intellectuelles et physiques qui peuvent, éventuellement, devenir des activités de bénévolat.

♦ **Il est fondamental de renforcer l'aide publique pour lutter contre la pauvreté des personnes âgées**, en promouvant des établissements de soins, à des coûts compatibles avec les pensions.

♦ **Il est nécessaire de promouvoir la solidarité entre les générations**, en favorisant une société qui intègre au lieu de marginaliser.

EN RÉSUMÉ, NOUS VOULONS :

Des politiques européennes « courageuses » qui combattent l'exclusion sociale des personnes âgées et leur assurent une dignité.

Accomplir ce qui a été convenu lors de la II^e Assemblée Mondiale sur le Vieillessement (MIPAA).

Diffuser dans l'Union Européenne les expériences positives recueillies par les « villes conçues pour les personnes âgées » existant déjà dans certains pays.

Prendre en considération les domaines de la santé physique, mentale, affective et sociale.

Promouvoir le « *bon vieillissement* » en prenant des mesures pour lutter contre l'isolement et en maintenant une vie sociale de nature à retarder l'apparition de la dépendance.

Renforcer la représentation légale et la reconnaissance du travail des associations qui impliquent les personnes âgées dans de nobles activités telles que le bénévolat ou la formation continue.

GET –
Groupe d'Étude et de Travail

MANIFESTE DE AGE PLATFORM EUROPE POUR LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES 2019



AGE Platform Europe (AGE) est le plus grand réseau européen d'organisations de personnes âgées de plus de 50 ans représentant directement plus de 40 millions de personnes âgées en Europe. AGE a pour objectif d'exprimer et de promouvoir les intérêts des 190 millions d'habitants âgés de plus de 50 ans dans l'Union européenne et de sensibiliser aux questions qui les concernent le plus.

Manifeste pour les élections européennes 2019

Atteindre l'égalité des droits et le respect de la dignité des personnes âgées

POURQUOI CE MANIFESTE ?

En 2017, près d'un cinquième (19%) de la population de l'UE était âgé de 65 ans et plus. En outre, l'importance des personnes très âgées (80 ans ou plus) croît à un rythme plus rapide que toute autre tranche d'âge de la population de l'UE. Leur part dans l'UE28 devrait plus que doubler entre 2017 et 2080, passant de 5,5 % à 12,7 %. Beaucoup de femmes et d'hommes plus âgés apportent une contribution importante à la société, par exemple en tant que travailleurs, en servant de mentors aux jeunes, en s'occupant de leurs petits-enfants ou de leurs parents. Pourtant, l'**âgisme** restreint encore l'autonomie et constitue un obstacle à la participation pleine et égale des personnes âgées dans différents domaines de la vie individuelle et communautaire.

Le respect de la dignité et de l'autonomie sont des droits de l'homme universels qui s'appliquent aux personnes de tous âges et qui sont des conditions préalables essentielles à une participation effective et significative à la société.

L'Agenda 2030 des Nations Unies et les objectifs de développement durable (SDG) remplissent l'engagement de ne laisser personne pour compte.

Au niveau de l'UE, le Socle européen des droits sociaux (EPSR) et le Semestre européen, ainsi que d'autres stratégies de l'UE, comme le Marché unique numérique (DSM), offrent aux États membres un cadre adéquat pour la mise en œuvre de mesures visant à protéger les droits des

personnes âgées et l'égalité homme-femme. Le futur budget de l'UE devrait contribuer à la réalisation des objectifs sociaux et de non-discrimination de l'UE après 2020, tandis qu'une impulsion politique renouvelée est nécessaire pour débloquer la proposition de directive horizontale sur la non-discrimination.

Le Parlement européen a été le champion de la défense de la justice sociale et de l'égalité. Les élections européennes de 2019 arrivent à un tournant pour l'Union européenne qui a un besoin urgent de renouer le contact avec ses citoyens et de représenter leurs intérêts. Nous souhaitons une UE tournée vers l'avenir où non seulement l'économie et la croissance comptent, mais où des mesures concrètes sont prises pour garantir que chacun est valorisé et habilité à mener une vie active et autonome, indépendamment de l'âge, du sexe, de la race ou de l'origine ethnique, de la religion, du handicap ou de l'orientation sexuelle.

RÉCOMENDATIONS DE AGE

Poursuivant notre objectif d'une Union européenne favorable aux personnes âgées et soutenant la réflexion en faveur d'une convention internationale sur les droits des personnes âgées au sein du groupe de travail à composition non limitée des Nations unies sur le vieillissement (OEWGA), nous invitons les candidats à faire de la lutte contre la discrimination fondée sur l'âge une priorité de l'UE sur un pied d'égalité avec tous les autres motifs de discrimination dans les traités de l'UE et à prendre des mesures pour :

- ◆ Renforcer les droits des personnes âgées en luttant contre l'âgisme et la discrimination fondée sur l'âge
- ◆ Aborder la question du travail selon une approche tenant compte du parcours de vie et créer des marchés du travail inclusifs
- ◆ Garantir un revenu de retraite et de vieillesse adéquat pour les femmes et les hommes
- ◆ Protéger le droit de vivre et de vieillir dans la dignité grâce à des soins de santé adéquats, centrés sur la personne et des soins de longue durée accessibles à tous.
- ◆ Assurer une vie saine et promouvoir le bien-être à tout âge
- ◆ Permettre l'accès universel aux biens et services dans la société numérique d'aujourd'hui, y compris pour les personnes âgées

- ◆ Donner aux citoyens âgés les moyens de participer pleinement à la vie sociale et démocratique.

En tant que futur député européen, AGE vous invite à faire pression pour que l'UE aide les États membres à développer des stratégies nationales sur le vieillissement avec la participation active des personnes âgées et de leurs organisations. Enfin, nous comptons sur votre engagement pour rétablir au Parlement européen l'Intergroupe sur le vieillissement et la solidarité entre les générations afin de maintenir les questions liées au vieillissement en tête de l'ordre du jour du Parlement européen.

QUE PEUVENT FAIRE LES CANDIDATS AU PARLEMENT EUROPÉEN ?

Renforcer les droits des personnes âgées en luttant contre l'âgisme et la discrimination fondée sur l'âge et en faisant pression sur votre gouvernement pour que celui-ci (SDG 3/8/16; EPSR 3/7/20; OEWGA) :

- ◆ Veille à ce que la directive sur l'égalité de traitement dans l'accès aux biens et services soit finalement adoptée et à ce que la mise en œuvre intégrale de la loi sur l'accessibilité soit assurée,
- ◆ Surveille la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées et veille à ce qu'elle s'applique également aux personnes âgées handicapées,
- ◆ Surveille la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des dispositions de l'UE en matière d'égalité des hommes et des femmes et veille à ce qu'elles s'appliquent également aux femmes âgées,
- ◆ Soutienne le débat au niveau de l'ONU autour d'un éventuel instrument juridique international pour renforcer la protection des droits des personnes âgées.

Aborder la question du travail selon une approche tenant compte du parcours de vie et créer des marchés du travail inclusifs et faire pression sur votre gouvernement et les partenaires sociaux afin que ceux-ci (SDG 5/8/10/11; EPSR 1/2/3/4/5/9/10/11/13; OEWGA) :

- ◆ Mettent pleinement en œuvre la directive 2000/78/CE sur l'égalité en matière d'emploi et promeuvent des campagnes de sensibilisation sur l'importance de lutter contre l'âgisme sur le lieu de travail ; fassent des conditions de travail favorables aux personnes âgées une réalité, en accordant une attention particulière aux possibilités flexibles de fin de carrière ;



MANIFESTE DE AGE PLATAFORM EUROPE POUR LES ÉLECTIONS EUROPÉENES 2019 - suite

- ◆ Adoptent une directive ambitieuse sur l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, y compris des congés payés pour les aidants informels. Demandent à la Commission européenne et aux États membres d'aller plus loin en proposant une recommandation du Conseil sur la protection sociale et les services aux aidants informels - dont la plupart sont des femmes - qui garantirait l'accès aux crédits de pension, au revenu minimum, à l'assurance maladie et le maintien des droits aux prestations de chômage pour les aidants informels qui ont abandonné le marché du travail ;
 - ◆ Valorisent les compétences et les connaissances des personnes âgées sur le marché du travail et reconnaissent la nécessité de faciliter l'allongement de la vie professionnelle par une action plus efficace pour combattre la discrimination fondée sur l'âge dans l'emploi et la formation professionnelle ;
 - ◆ Saisissent le potentiel des transferts intergénérationnels de connaissances, créent des emplois qui valorisent respectivement les compétences des travailleurs âgés et des jeunes, et permettent aux deux groupes d'âge de se développer professionnellement et de s'adapter à l'évolution du marché du travail.
 - ◆ Soutiennent la mise en œuvre de la proposition de recommandation du Conseil sur la protection sociale des travailleurs salariés et indépendants, en veillant à combler les lacunes dans la couverture de la protection sociale dans toutes les formes d'emploi ;
 - ◆ Examinent la mise en œuvre de la recommandation du Conseil sur le chômage de longue durée et soutiennent le réseau européen des services publics de l'emploi afin d'aider les demandeurs d'emploi âgés, y compris les personnes âgées en inactivité forcée ;
 - ◆ Financent la recherche sur les lieux de travail et l'employabilité durables basée sur l'amélioration des compétences et l'apprentissage tout au long de la vie, et promeuvent les résultats à travers l'action et les initiatives de l'UE ;
 - ◆ Appliquent une approche tenant compte du cycle de vie sur le lieu de travail qui assure des environnements de travail sains et favorise l'interaction, la coopération, le transfert de connaissances et la solidarité entre les différents groupes d'âge.
- Veiller à ce que les femmes et les hommes bénéficient d'une pension et d'un revenu de vieillesse adéquats et faire pression sur votre gouvernement pour qu'il (SDG 1/2/5/8/10/12/13; EPSR 2/3/12/14/15; OEWSGA):**
- ◆ Adopte une directive-cadre sur le revenu minimum adéquat pour vivre dans la dignité, y compris la pension minimum, en tenant compte non seulement du risque relatif de pauvreté, mais aussi des budgets de référence par âge, sur la base d'un panier de biens et de services ;
 - ◆ Demande une stratégie européenne visant à combler les écarts de rémunération, de carrière et de pension entre les hommes et les femmes, en s'attaquant aux problèmes des femmes encore en activité et des femmes âgées retraitées pour qui les changements positifs sur les marchés du travail arrivent trop tard ;
 - ◆ Renforce le contrôle du Parlement européen et des parlements nationaux sur le Semestre européen, en gardant à l'esprit le défi auquel sont confrontées les pensions légales pour protéger efficacement contre la pauvreté ;
 - ◆ Soutienne le rôle et les responsabilités des autorités européennes de surveillance des marchés financiers, en garantissant des ressources financières et humaines suffisantes pour protéger les rendements à long terme, encourager des stratégies d'investissement durables et faire respecter les droits des consommateurs dans les régimes de retraite basés sur le capital ;
 - ◆ Adopte une initiative juridique européenne pour donner accès à une protection sociale adéquate aux personnes dans toutes les formes d'emploi - standard et non standard - et analyse les obstacles qui empêchent les personnes d'exercer ce droit. Il devrait contenir un accès universel et égal aux droits à la protection sociale, aux prestations et droits, à des soins de santé de qualité, à la sécurité du revenu minimum et à l'accès aux biens et services définis comme nécessaires au niveau national - conformément à la recommandation de l'OIT en la matière, en fournissant un filet de sécurité sociale efficace, qui peut être déployé dans les moments difficiles ;
 - ◆ Adopte des politiques pour protéger le patrimoine des personnes âgées et leur donner les moyens de prendre des décisions financières en connaissance de cause.
- Protéger le droit de vivre et de vieillir dans la dignité grâce à des soins de santé et des soins de longue durée abordables et centrés sur la personne, et faire pression sur votre gouvernement pour qu'il:**
- ◆ Fasse respecter effectivement le droit à des soins et un soutien de longue durée de qualité et abordables qui permettent aux personnes âgées de vivre dans la dignité, de rester autonomes et indépendantes et de s'impliquer pleinement dans leur communauté ;
 - ◆ Adopte une recommandation du Conseil sur les soins de longue durée, énonçant les principes clés et les recommandations fondées sur des données probantes pour le développement des soins de longue durée et des services de soutien dans toute l'UE ;
 - ◆ Développe les arguments économiques en faveur de la formalisation des soins de longue durée pour les personnes âgées et veille à ce que l'UE laisse suffisamment d'espace fiscal aux États membres pour améliorer la qualité des soins de longue durée et l'accès pour tous ceux qui ont besoin de soins et d'assistance ;
 - ◆ Surveille le rôle du secteur privé dans les soins de longue durée en termes de qualité et d'accessibilité financière des services, et explore comment l'UE pourrait mieux réguler ce marché en pleine croissance ;
 - ◆ Travaille à l'adoption d'un plan d'action de l'UE sur la lutte contre la maltraitance des personnes âgées, notamment en identifiant et en protégeant mieux les victimes et en améliorant les conditions de travail des aidants formels et informels à domicile et en institution.
- Assurer un vieillissement actif et en bonne santé et promouvoir le bien-être à tout âge et faire pression sur votre gouvernement pour qu'il (SDG 2/3/6; EPSR 1/2/16; DSM; OEWSGA):**
- ◆ Promeuve la santé physique et mentale par une approche axée sur le parcours de vie dans toutes les politiques de l'UE, sous la coordination de la DG SANTE ;
 - ◆ Garantisse un programme de santé solide et une priorité budgétaire à la promotion de la santé, à la prévention des maladies et à la réduction des inégalités en matière de santé dans le programme de recherche de l'UE après 2020 ;
 - ◆ Continue à soutenir le partenariat européen d'innovation sur le vieillissement actif et en bonne santé en tant qu'initiative clé pour améliorer l'espérance de vie en bonne santé dans l'UE ;
 - ◆ Redynamise la stratégie en matière de médicaments gériatriques et rehausse le profil du groupe d'experts en gériatrie de l'Agence européenne des médicaments ;
 - ◆ Fournisse une infrastructure de soins de santé robuste et utilise l'innovation numérique au niveau de l'UE pour améliorer la santé des personnes à tout âge tout en poursuivant les objectifs fixés dans le marché unique numérique ;
 - ◆ Donne la priorité à la lutte contre la solitude des personnes âgées et l'isolement social, qui touche environ un tiers à la moitié de la population âgée et entraîne des problèmes de santé
- Permettre l'accès universel aux biens, au logement et aux services pour les personnes âgées et faire pression sur votre gouvernement pour qu'il (SDG 7/8/9/11; EPSR 17/19/20; DSM; OEWSGA):**
- ◆ Renforce la législation, les initiatives et les travaux de normalisation de l'UE en matière d'accessibilité dans la société hautement numérisée d'aujourd'hui, y compris la loi européenne sur l'accessibilité, et assure une mise en œuvre adéquate au niveau national ;
 - ◆ Continue à soutenir le développement d'une

MANIFESTE DE AGE PLATAFORM EUROPE POUR LES ÉLECTIONS EUROPÉENES 2019 - suite

stratégie européenne de l'économie de l'argent permettant le développement de produits et de services accessibles et abordables pour soutenir le vieillissement actif et en bonne santé ;

- ◆ Promeuve et soutienne le développement d'environnements favorables aux personnes âgées aux niveaux local et régional, en tant que moyen essentiel de soutenir la vie autonome et la mobilité pour tous, avec l'aide d'un instrument de financement de l'UE ;
- ◆ Prenne en compte la dimension du vieillissement dans le logement local, le développement urbain et les transports publics. Soutient la vie autonome par le développement des TIC à domicile, des logements intelligents et des services numériques et en ligne ;
- ◆ Veille à ce que la dimension du vieillissement soit prise en compte dans les différents domaines du programme de recherche de l'UE afin de mieux prendre en compte les différentes perspectives du vieillissement démographique de l'UE.

Donner aux citoyens âgés les moyens de participer pleinement à la vie sociale, culturelle et démocratique et promouvoir l'apprentissage tout au long de la vie afin de faciliter leur participation active à tous les aspects de la vie (SDG 4/10/16/17; EPSR 1/2/3; DSM; OEWSGA):

- ◆ Faire du Parlement européen un lieu central pour discuter des questions d'égalité des droits pour tous les âges et de solidarité entre les générations en soutenant le rétablissement de l'Intergroupe sur le vieillissement actif et la solidarité entre les générations ;
- ◆ Veiller à ce que l'e-Gouvernement et l'accès aux élections soient soutenus pour les électeurs de tous âges ;
- ◆ Lutter contre l'âgisme dans la sphère politique et encourager les personnes âgées à se présenter aux élections locales, nationales et européennes ;
- ◆ Reconnaître et soutenir toutes les diverses contributions sociales et économiques que les personnes âgées apportent à nos sociétés, en particulier aux jeunes générations ;
- ◆ Appeler à la reconnaissance et au soutien du

travail des bénévoles âgés par le biais de la programmation et du financement de fonds sociaux et Erasmus+ ; financement d'activités de recherche pour évaluer la valeur économique du volontariat des personnes âgées ;

- ◆ Inviter l'UE à prendre des initiatives pour combler le fossé numérique, notamment en investissant des fonds européens dans l'infrastructure numérique et en soutenant des mesures visant à accroître les compétences numériques de tous les groupes d'âge dans la mise à jour de la stratégie européenne en matière d'éducation et de formation ET2020 ;
- ◆ Combattre l'exclusion numérique et respecter le droit de tout citoyen d'utiliser les technologies traditionnelles (analogiques) afin de soutenir le droit des personnes âgées à participer sur un pied d'égalité à la société ;
- ◆ Soutenir une forte implication des utilisateurs, la co-création et la co-conception dans les travaux de recherche et de normalisation de l'UE ;
- ◆ Veiller à ce que le nouveau règlement général sur la protection des données soit mis en œuvre d'une manière qui tienne compte des défis spécifiques auxquels sont confrontés les citoyens âgés en raison de la fracture numérique.
- ◆ Inclure les citoyens âgés dans le dialogue civil sur le développement durable et la transmission intergénérationnelle des connaissances, des valeurs et de la culture.

DOCUMENTS

SGG - Objectifs de développement durable pertinents pour les personnes âgées

EPSR - Socle européen des droits sociaux et ses principes relatifs aux personnes âgées

DSM - Marché unique numérique

Le marché unique numérique désigne la stratégie de la Commission européenne visant à garantir l'accès des particuliers et des entreprises aux activités en ligne dans des conditions de concurrence loyale, de protection des consommateurs et des données, en supprimant les problèmes de blocage géographique et de droits d'auteur.

OEWSGA - Groupe de travail à composition non limitée des Nations Unies sur le vieillissement

Le Groupe de travail à composition non limitée sur le vieillissement a été créé par l'Assemblée générale le

21 décembre 2010 dans le but de renforcer la protection des droits fondamentaux des personnes âgées. En particulier, le groupe de travail examinera le cadre

Objectif 1	Eradication de la pauvreté	Objectif 9	Industrie, innovation et infrastructures
Objectif 2	Zéro faim	Objectif 10	Réduire les inégalités
Objectif 3	Bonne santé et bien-être	Objectif 11	Villes et collectivités durables
Objectif 4	Une éducation de qualité	Objectif 12	Consommation et production responsables
Objectif 5	Egalité entre hommes et femmes	Objectif 13	Action pour le climat
Objectif 6	Eau propre et assainissement	Objectif 16	Paix, justice et institutions fortes
Objectif 7	Energie propre et abordable	Objectif 17	Partenariat pour la réalisation des objectifs
Objectif 8	Travail décent et croissance		

international existant en matière de droits de l'homme des personnes âgées et identifiera les lacunes éven-

1	Education, formation et apprentissage tout au long de la vie	12	Protection sociale
2	Egalité entre hommes & femmes	13	Prévisions de chômage
3	Egalité des chances	14	Revenu minimum
4	Soutien actif à l'emploi	15	Revenus et pensions de vieillesse
5	Emploi sûr et adaptable	16	Soins de santé
7	Informations sur les conditions d'emploi et la protection de l'emploi	17	Inclusion des personnes handicapées
9	Equilibre entre le travail et la vie privée	18	Soins de longue durée
10	Environnement de travail sain, sûr & bien adapté et protection des	19	Logement et aide aux sans-abri
		20	Accès aux services essentiels

tuelles et la meilleure façon de les combler, notamment en examinant, le cas échéant, la faisabilité d'autres instruments et mesures.

Le travail de AGE est cofinancé par le Programme Droits, Égalité et Citoyenneté de l'Union européenne. Le contenu de ce document relève de la seule responsabilité d'AGE Platform Europe et ne peut être considéré comme reflétant le point de vue de la Commission Européenne





EURORENCONTRE 2019 - Du 28 avril au 05 Mai

VIENNE - AUTRICHE

En 2019 nous allons célébrer la 25^{ème} édition des Eurorencontres. Il s'agit d'un événement très spécial qui doit être à la hauteur des Eurorencontres passées.

Traditionnellement, les Eurorencontres se tiennent dans l'un de ces trois pays : l'Espagne, le Portugal ou l'Italie. Selon une enquête menée auprès des participants à Séville, il a été décidé que la prochaine rencontre aurait lieu à Vienne (Autriche). Avec plus de 1,6 millions d'habitants, c'est la ville la plus peuplée d'Autriche, ce qui correspond à environ un quart de la population totale du pays.

Elle abrite plusieurs organisations internationales telles que l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE). Le Centre international de Vienne (CIV) abrite l'un des quatre sièges des Nations Unies (ONU). La ville est également le siège de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), se trouvant dans le même complexe immobilier que le Centre international de Vienne (tout près de l'hôtel où nous nous logerons).

Capitale impériale de la Maison Habsbourg et du Saint-Empire romain pendant des siècles, Vienne a été également la capitale de l'Empire autrichien. Vienne peut également se vanter d'avoir été l'une des deux principales villes de l'Empire 'Austro-Hongrois, un héritage qui lui a offert son statut de centre culturel et politique de l'Europe. Son architecture reflète tout ce «glamour» impérial et historique. Le centre historique de Vienne, autrefois lieu de règne de la maison des Habsbourg, ainsi que le château de Schönbrunn, sont reconnus par l'UNESCO comme patrimoine mondial. La cathédrale Saint-Étienne, à côté de la Grande Roue de Vienne, est l'un des bâtiments les plus hauts de la ville.

Elle est unanimement considérée comme la capitale mondiale de la musique.

C'est cette belle ville et sa région que nous visiterons du 28 avril au 5 mai 2019.

Nous sommes en cours de préparation du programme touristique de découverte de la ville, de ses forêts et ses palais impériaux. Nous avons prévu une visite du magnifique château de Schönbrunn et ses jardins. Nous découvrirons le centre ville à pied à l'aide de quelques guides locaux, mais nous aurons aussi du temps libre pour découvrir à notre rythme le cœur de la ville ou prendre un thé, un café ou un chocolat chaud sur l'une de ses nombreuses terrasses.

Nous serons saisis par les alentours de la ville et ses vignobles, et particulièrement par la région viticole de la vallée de la Wachau, où se trouve la splendide abbaye de Melk (et sa magnifique bibliothèque) que nous visiterons. Au cours d'une croisière sur le romantique Danube, nous pourrons admirer ses rives éblouissantes en profitant d'un bon repas.

Bratislava (capitale de la Slovaquie) est aussi traversée par le Danube. Nous visiterons et découvrirons aussi cette ville avec un guide local.

Cette information préalable vous permettra de réserver les dates indiquées dans votre agenda afin que vous puissiez participer à la XXV^{ème} Eurorencontre, où vous pourrez retrouver des amis de longue date et aussi faire la connaissance de nouveaux collègues qui viendront de différents pays de l'Europe pour vivre et discuter des idées dans un environnement fascinant.

Nous vous attendons dans le charme de VIENNE.



► Pour plus de renseignements, nous vous prions de bien vouloir contacter l'agence directement :

VIAJES TRANSVIA: Tel: +34 96 514 39 50 - E.mail: euroencuentro@viajestransvia.com

Maintenant nous attendons votre participation ...

Cândido Trabuco Vintém (Président), **Michel Pageault** et **Francisco Ramírez Munuera** (Viceprésidents)

MOMENTS À RETENIR - SÉVILLE



**Nous vous attendons
l'EURORENCOUNTER, à VIENNE!**

tous à